
1 Introduction

2 Analyse des dangers : bairdparkerjaunedoeufledtechno

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Sodium pyruvate

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte

EmillA – Analyse des dangers du produit
bairdparkerjaunedoeufledtechno

Company

BIOKAR DIAGNOSTICS - SOLABIA GROUP

Date

2026-07-06

Version

Rev0

Auteur

Emilia 0.7.1



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **bairdparkerjaunedoeufledtechno**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers :

bairdparkerjaunedoeufledtechno

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **bairdparkerjaunedoeufledtechno**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	BIOKAR DIAGNOSTICS - SOLABIA GROUP
État physique	solide
Forme	poudre
pH	7 – 7,4
Usage	Contrôle microbiologique
Date FDS	2025-04-01

La FDS date du 2025-04-01. Elle a donc 1 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

Transport :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -

- UN : -

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Laver abondamment à l'eau (instructions complètes dans le texte).

eyes : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En cas de contact, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

inhalation : Si difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Sodium pyruvate

Identification

- N° CAS : 113-24-6
- N° EINECS : 204-024-4

Concentration : less or equal to 1.0

Dangers :

- **H317** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	<i>Porter des gants appropriés</i> (type, matériau, épaisseur, temps de perçage non précisés). Aucun détail sur le matériau (cuir, nitrile, latex, etc.) ou les caractéristiques techniques.
Yeux	<i>Porter des lunettes de sécurité à protection latérale</i> pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux. Aucun détail supplémentaire (matériau, épaisseur, type de filtre, etc.) n'est mentionné.
Peau	<i>Porter un vêtement de protection approprié</i> (matériau non précisé). Le document ne précise pas le type de tissu, l'épaisseur, la résistance à la pénétration, ni les exigences de durabilité.
Système respiratoire	<i>Équipement de protection respiratoire approprié</i> (type, filtre, etc.). Le document ne précise pas le type de masque (respirateur à cartouche, respirateur autonome, etc.), le niveau de filtration, la classe de protection, ni les exigences de compatibilité.
Corps	<i>Porter un vêtement de protection approprié</i> (matériau non précisé). Le document ne précise pas le type de tissu,

ZONES À PROTÉGER

MESURES À ENVISAGER

l'épaisseur, la résistance à la pénétration, ni les exigences de durabilité.

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER

MESURES À ENVISAGER

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du poste de travail ; ne pas respirer les poussières ; porter un équipement de protection individuel.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conserver à l'abri de la lumière. - Maintenir le récipient fermé de manière étanche. - Température de stockage : 2 – 30 °C. - Matériaux d'emballage : verre, plastique.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Contrôle microbiologique